

## Délégation du CESE à la COP21

### La délégation du Comité économique et social européen à la COP21 :

- **Georges Dassis**, président du CESE. Né en Grèce, M. Dassis s'est engagé dans le mouvement syndical à l'âge de quinze ans et fut militant sous la dictature des colonels. Il a été membre permanent de la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) avant de représenter la Confédération générale des travailleurs de Grèce dans le cadre du mouvement syndical européen et international. Membre du CESE depuis 1981, il en assure la présidence depuis octobre 2015.
- **Isabel Caño Aguilar**, membre représentant les syndicats, est vice-présidente de l'Observatoire du développement durable du CESE et membre du CESE depuis 2010. Professeure de métier, elle fait partie de la section « Éducation » de l'Union générale des travailleurs (UGT) d'Espagne, dont elle dirige le bureau bruxellois.
- **Petr Zarahdník**, membre représentant les entreprises, est un économiste tchèque spécialiste de la politique économique de l'Union européenne, qui travaille actuellement comme consultant indépendant et conseiller auprès du président de la Chambre de Commerce de la République tchèque. Ancien conseiller du président Václav Havel, il est professeur à l'université Thomas Bata de Zlín.
- **Lutz Ribbe**, membre représentant les activités diverses, est directeur de la section « Politique environnementale » au sein de l'ONG EuroNatur. Membre du CESE depuis 1998, il a présidé l'Observatoire du développement durable entre 2013 et 2015 et en est actuellement vice-président.

Suivez-nous. [www.eesc.europa.eu/sdo-cop21](http://www.eesc.europa.eu/sdo-cop21)

@EESC\_NAT @EESC\_SDO

hashtag #EESClimate



Comité économique et social européen

Rue Belliard 99  
1040 Bruxelles  
BELGIQUE

Responsable d'édition: unité "Visites et Publications"  
EESC-2015-77-FR

[www.eesc.europa.eu](http://www.eesc.europa.eu)

#### Contacts:

- **Jean-François Bence**, directeur des travaux législatifs:  
Jean-Francois.Bence@eesc.europa.eu  
+32 477880248/+32 25469399
- **Stella Brozek-Everaert**, administratrice:  
Stella.BrozekEveraert@eesc.europa.eu  
+32 479827632/+32 25469202
- **Fabien Porcher**, administrateur:  
Fabien.Porcher@eesc.europa.eu  
+32 479827642/+32 25469098

© Union européenne, 2015  
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.



Print:  
QE-01-15-846-FR-C  
ISBN 978-92-830-2946-5  
doi:10.2864/15874

Online:  
QE-01-15-846-FR-N  
ISBN 978-92-830-2943-4  
doi:10.2864/694887

FR



Le Comité économique et social européen

# La voix de la société civile européenne à la COP21



Comité économique et social européen

## Introduction

Le Comité économique et social européen (CESE) souhaite que la COP21 soit un tournant décisif et mette la communauté internationale sur la bonne trajectoire pour limiter le réchauffement de la planète à un maximum de 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle, parallèlement à la mise au point d'outils appropriés pour faire face aux effets néfastes des bouleversements climatiques. Par ailleurs, le principal message du CESE est un vif plaidoyer pour que les organisations de la société civile, notamment les entreprises, les syndicats, les ONG et plus généralement les citoyens, qui sont les moteurs fondamentaux du changement, soient pleinement reconnus et associés et qu'il leur soit donné les moyens d'agir. Le succès dans la mise en œuvre de politiques climatiques ambitieuses exige une participation et une adhésion pleines et entières de la société civile au sens large.



Comité économique et social européen

### Le Comité économique et social européen en bref

Dans l'architecture institutionnelle de l'Union européenne, le CESE est un organe consultatif qui représente la société civile. Grâce à ses 350 membres, répartis en trois groupes (employeurs, travailleurs et activités diverses), le CESE offre une tribune dynamique au dialogue avec la société civile européenne, garantissant ainsi une plus grande légitimité démocratique et une efficacité accrue de l'Union européenne.

Le CESE a été et continue d'être très actif s'agissant des questions liées au climat et au développement, et a suivi attentivement les négociations internationales sur le développement durable au sens large, en coopération avec d'autres organes économiques et sociaux et avec des représentants des groupes majeurs des Nations unies.

## Principales positions

Le Comité économique et social européen a adopté sa position sur la COP21 en juillet 2015 et a formulé une série de messages clés à l'intention des décideurs:

- **L'Accord de Paris doit être un cadre juridiquement contraignant et ambitieux**, s'appliquant à toutes les parties sur la base du principe des responsabilités communes mais différenciées; son principal objectif doit être de maintenir le réchauffement de la planète au-dessous – et le plus éloigné possible – du seuil de 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle; il doit prendre la forme d'engagements fermes, clairs et comparables à l'horizon 2030, aussi dynamiques et transparents que possible et assortis de mécanismes de suivi et de réexamen périodique, afin de renforcer les engagements en matière d'atténuation tout en conservant une certaine prévisibilité;
- **Toutes les économies doivent s'orienter vers des modèles à faible intensité de carbone**, notamment en donnant un coup d'accélérateur à la recherche et à l'innovation, en instaurant des systèmes fiscaux plus écologiques ou en mettant en place des instruments fondés sur le marché, offrant ainsi de nouvelles perspectives économiques; de même, il convient de **commencer dès que possible à éliminer progressivement les subventions aux combustibles fossiles, en vue notamment d'accélérer le déploiement de sources d'énergie renouvelables**;
- **Les décideurs doivent veiller à ce que la transition vers des économies à faible intensité de carbone soit équitable**, qu'elle crée des emplois décents, qu'elle favorise la participation des travailleurs, qu'elle contribue à des compétences et des programmes d'études plus axés sur la préservation de l'environnement et du climat, qu'elle prenne en considération les conséquences sociales et qu'elle soit intégrée au dialogue social; les politiques commerciales doivent dûment tenir compte des enjeux climatiques; tous ces éléments sont essentiels pour garantir le soutien du public en faveur de la transition;
- **La communauté internationale doit soutenir les pays en développement, en particulier les plus vulnérables**, et les aider à s'orienter directement vers des économies à faible intensité de carbone et à renforcer leur résilience face au changement climatique; à cette fin, il convient de proposer des instruments financiers appropriés, notamment un Fonds vert pour le climat opérationnel, des dispositifs concernant les «pertes et dommages», ainsi qu'une coopération efficace en matière de technologie;
- **Dernier aspect et pas le moindre, la société civile et les citoyens doivent être pleinement associés, au niveau mondial, national et infranational, à l'élaboration, à la révision et, surtout, à la mise en œuvre** de l'Accord de Paris, afin de garantir une transition rapide et équitable vers une économie résiliente, décentralisée et à faible intensité de carbone.

